

MECANIQUE CELESTE

Compte rendu des Séances. 15 et 19 août 1958

PRÉSIDENT: D. Brouwer.

SECRÉTAIRE: G. A. Merman.

Avant de passer à la discussion du *Draft Report*, la Commission 7 écoute une communication du Dr Heinrich au sujet du travail qui sera publié in extenso dans *Královská Česká Společnost Nauk*.

La Commission accepte le rapport du Président dans les *Draft Reports* avec quelques corrections insensibles.

On passe à la discussion de la proposition du Professeur Belorizky qui suggère à la Commission 7 de recommander une collaboration plus serrée entre les Commissions 4 et 7. Au cours de la discussion Dr Arend a fait remarquer que des problèmes semblables existent entre les Commissions 7 et 20. Le Dr Clemence propose comme solution que les Présidents des Commissions 4, 7 et 20 envisagent d'organiser pour 1961 un colloque sous les auspices des trois commissions. Cette proposition est acceptée.

Le Dr Fabre propose de changer le nom de la Commission 7 et de l'appeler 'Commission de Mécanique Céleste et de Relativité'. Le Président remarque qu'un tel changement ouvrirait la porte aux travaux de cosmologie et autres travaux faisant appel à la relativité mais n'ayant aucun rapport avec la mécanique céleste. Le Dr Fabre retire sa proposition.

Le Président fait part d'une lettre du Dr Hamid l'informant de la possibilité d'obtenir une aide financière dans le cadre de l'U.A.I. pour permettre aux centres de recherches égyptiens d'utiliser les facilités d'un centre de calcul. La commission forme un comité de 3 membres composé des Drs Brouwer, Eckert et Sadler pour étudier cette question.

A une deuxième séance de la Commission, le Président a rendu compte des travaux de ce comité où le Dr Harlow Shapley avait été appelé à siéger à la place de Mr Sadler empêché de participer à la discussion par ses fonctions d'assistant au Secrétaire Général.

La Commission a adopté les résolutions suivantes proposées par le comité:

(a) Résolution no. 11. Qu'il soit décidé que l'U.A.I. accroisse ses fonds de voyage, afin d'y inclure des voyages conçus dans le but d'employer l'équipement de recherche rare, y compris les machines calculatrices.

(b) Résolution no. 12. Qu'on demande au Président de désigner un petit comité ayant pour tâche de dresser un inventaire des données astronomiques existantes sous forme adéquate à l'emploi par les machines, et de faire circuler les résultats de cet inventaire parmi les membres de l'Union qui s'y intéressent.